



LE 17 JUIN 2024

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE ET PRÉSENCE

Assemblée régulière du conseil de la Régie incendie Memphrémagog Est, présidée par M. Jody Stone et tenue au 2100, route 143, Hatley (Québec), le lundi 17 juin 2024, à 20h00, à laquelle assistent :

Les délégués, M. Jacques Demers, M. Gilles Viens, M. Mathieu Laliberté, M. Pierre Martineau, M. Patrick Proulx, M. Michel Lesage, Johnny Pizar, Vincent Fontaine et la déléguée Mme Marcella Davis Gerrish.

La déléguée Maryse Gaudreau est absente.

Assistent également à l'assemblée le directeur par intérim du service incendie, M. Dany Brus, le préventionniste M. Christian Létourneau et le secrétaire-trésorier, M. André Martel

Le président ayant constaté le quorum, il ouvre l'assemblée devant aucun citoyen.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution  
2024-038**

Il est proposé par le délégué Jacques Demers, et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

#### ORDRE DU JOUR

De l'assemblée régulière du 17 juin 2024

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE ET PRÉSENCE

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption l'ordre du jour

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 avril 2024

### 4. ADMINISTRATION

4.1 Entente intermunicipale - Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA)

4.2 Entente relative à la fourniture du personnel technique de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

4.3 Entente de transfert de propriété d'une tour de télécommunication - REPORTÉ

4.4 Entente relative à l'utilisation par la Régie Incendie Memphrémagog Est (RIME) d'une tour de communication et accessoires pour son territoire desservi sur un terrain appartenant à Monsieur John Norman Berry et située sur le territoire de Stanstead-Est.-REPORTÉ

### 5. RESSOURCES HUMAINES

5.1 Rapport du directeur des opérations :

- Statistiques d'intervention

- Informations à venir

5.2 Fin d'emploi des pompiers Guy Roy et Marc-André Cusson

5.3 Nomination de M. Yves Legault à titre de chef aux opérations par intérim pour la caserne 3

- 6. TRÉSORERIE**
  - 6.1 Dépôt de la liste des paiements émis
  - 6.2 Dépôt des résultats financiers au 31 mai 2024
  - 6.3 Soumission reçu pour la vente du camion 223 -camion de type autopompe Spartan 1993
- 7. ENTENTES DE SERVICES ET D'ENTRAIDE**
  - 7.1 Aucun
- 8. AFFAIRES COURANTES**
  - 8.1 Ajout
  - 8.2 Ajout
- 9. DIVERS**
  - 9.1 Autre
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**Adopté à l'unanimité.**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

#### **3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 avril 2024**

**Résolution  
2024-039**

Il est proposé par le délégué Mathieu Laliberté, et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Régie incendie Memphrémagog Est du 15 avril 2024, tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

### **4. ADMINISTRATION**

#### **4.1 Entente intermunicipale - Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA)**

**CONSIDÉRANT** que toute municipalité locale et toute régie intermunicipale peut conclure avec toute autre municipalité, notamment avec une municipalité régionale de comté, toute entente relativement à tout ou partie d'un domaine de leurs compétences ;

**CONSIDÉRANT** que parmi les ententes que les Municipalités peuvent conclure il y a celle en vertu de laquelle elles peuvent déléguer tout ou partie d'un domaine de leurs compétences ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt des Municipalités de la MRC de centraliser le centre d'appel auprès d'un même fournisseur et à cette fin de conclure ensemble des contrats auprès d'un même fournisseur ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y lieu que les Municipalités délèguent à la MRC le pouvoir de négocier et de conclure pour et au nom des Municipalités un contrat de service de répartition des appels incendie et un contrat de service de gestion des appels 9-1-1 avec la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches ;

**Résolution  
2024-040**

Il est proposé par le délégué Gilles Viens, et résolu

**D'APPROUVER** l'entente intermunicipale pour mander la MRC à négocier et signer un contrat pour le service de répartition des appels incendie et pour la gestion des appels 911 jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

**D'AUTORISER** Monsieur Jody Stone, président et Monsieur Dany Brus, directeur par intérim à signer l'entente telle qu'approuvée.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **4.2 Entente relative à la fourniture du personnel technique de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

**ATTENDU QUE** la FQM a mis en place un service de l'Ingénierie, des infrastructures et de l'adaptation aux changements climatiques pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

**Résolution  
2024-041**

Il est proposé par le délégué Pierre Martineau, et résolu ;

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le conseil autorise que la Régie utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements et, qu'à cette fin, que la Régie conclue une entente avec la FQM;

**QUE** le président, M. Jody Stone et le secrétaire-trésorier, M. André Martel soient autorisés à signer, pour le compte de la Régie, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités;

**QUE** le directeur par intérim, M Dany Brus, soit autorisé à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

**Adopté à l'unanimité**

#### **4.3 Entente de transfert de propriété d'une tour de télécommunication (reporté)**

#### **4.4 Entente relative à l'utilisation par la Régie Incendie Memphrémagog Est (RIME) d'une tour de communication et accessoires pour son territoire desservi sur un terrain appartenant à Monsieur John Norman Berry et située sur le territoire de Stanstead-Est. (reporté)**

### **5. RESSOURCES HUMAINES**

#### **5.1 Rapport du directeur**

- Statistiques d'intervention : le directeur présente une série de statistiques d'intervention sur le territoire de la Régie.
- Le directeur fait part de ses principales activités.

#### **5.2 Fin d'emploi des pompiers Guy Roy et Marc-André Cusson**

**Considérant** que les pompiers Guy Roy et Marc-André Cusson ont remis leur démission;

**Résolution  
2024-042**

Il est proposé par le délégué Johnny Pizar, et résolu de mettre fin à l'emploi des pompiers Guy Roy et Marc-André Cusson et de les remercier.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **5.3 Nomination de M. Yves Legault à titre de chef aux opérations par intérim pour la caserne 3**

**Considérant** que la nomination du directeur par intérim, M. Dany Brus a laissé le poste de chef aux opérations pour la caserne 3, vacant ;

**Considérant** que M. Yves Legault a déjà occupé le poste de chef aux opérations pour la Régie ;

**Résolution  
2024-043**

Il est proposé par le délégué Michel Lesage, et résolu de procéder à la nomination du pompier Yves Legault à titre de chef aux opérations par intérim pour la caserne 3. La rémunération horaire de M. Legault sera tel que présenté par le directeur par intérim aux membres du conseil.

**Adopté à la majorité.**

**6. TRÉSORERIE**

**6.1 Dépôt de la liste des paiements émis**

Le secrétaire-trésorier dépose la liste des chèques, du numéro 2681 à 2752, émis pour la période du 16 avril 2024 au 17 juin 2024.

**Résolution  
2024-044**

Il est proposé par le délégué Gilles Viens, et résolu d'approuver le paiement des factures pour un montant de 153 556,65 \$

**Adopté à l'unanimité.**

**6.2 Dépôt des résultats financiers au 31 mai 2024**

Le secrétaire-trésorier dépose l'état des résultats au 31 mai 2024.

**6.3 Soumission reçu pour la vente du camion 223 -camion de type autopompe Spartan 1993**

**Résolution  
2024-045**

Il est proposé par le délégué Jacques Demers et résolu d'accepter la soumission reçue de Mécanique TDR pour l'achat du camion de type autopompe Spartan 1993 au prix de 2 500 \$ taxes incluses.

**Adopté à l'unanimité.**

**7. ENTENTES DE SERVICES ET D'ENTRAIDE**

**7.1 Aucun**

**8. AFFAIRES COURANTES**

**8.1 Ajout**

**9. Divers**

**9.1 Ajout**

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée par la déléguée Marcella Davis Gerrish , il est 20h45.

---

Jody Stone  
Président

---

André Martel  
Secrétaire-trésorier